

Demande de location – Logement subventionné

Référence de l'objet

Adresse

NPA / Localité

Nombres de pièces

Etage

Loyer mensuel CHF

Charges mensuelles CHF

Date d'entrée souhaitée

Date de la visite

Besoins supplémentaires éventuels

☐ Place de parc
 ☐ Garage
 ☐ Dépôt

Locataire principal

☐ Co-locataire
 ☐ Garant

Civilité	☐ Madame ☐ Monsieur	☐ Madame ☐ Monsieur
Nom		
Prénom		
Date de naissance		
Etat civil	☐ Célibataire ☐ Marié (e) ☐ Séparé (e) ☐ Divorcé (e) ☐ Partenariat ☐ Veuf (ve)	☐ Célibataire ☐ Marié (e) ☐ Séparé (e) ☐ Divorcé (e) ☐ Partenariat ☐ Veuf (ve)
Nationalité		
Permis de séjour (type)	☐ L ☐ B ☐ C ☐ G ☐ Autres	☐ L ☐ B ☐ C ☐ G ☐ Autres
Téléphone privé		
Téléphone portable		
E-mail		
Profession		
Employeur actuel		
Depuis le		
Revenu brut mensuel	☐ x12 ☐ x13	☐ x12 ☐ x13
Revenu brut annuel		
Adresse actuelle		
NPA / Localité		
Régie ou bailleur actuel		
Loyer actuel mensuel (charges comprises)		
Nombres d'occupants	Adulte (s) :	Enfant (s) :
Animaux domestiques	☐ Oui ☐ Non	Si oui, lesquels :

Par quel biais avez-vous trouvé ce logement en location ?
 ☐ Site internet régie
 ☐ Autre site
 ☐ Ancien locataire
 ☐ Autre

Documents à fournir

- Présent formulaire d'inscription complété et signé
- Formulaire d'inscription de l'État complété et signé

Pour tous les futurs occupants du logement :

- Pièce d'identité (Genevois), permis d'établissement (confédérés) ou permis de séjours (étrangers)
- Attestation de non-poursuite ni acte de défaut de biens récente (moins de 3 mois)
- Attestation de subsides d'assurance maladie de l'année en cours ou lettre manuscrite de non-subsides
- Dernier avis de taxation complet (cantonal et communal) recto/verso
- Dernière attestation-quittance (pour les personnes taxées à la source)
- Boucllement bancaire ou postal au 31 décembre de l'année précédente
- 3 derniers décompte bancaire ou postaux

Pour les salariés :

- 3 dernières fiches de salaires (en cas de salaire fixe)
- 12 dernières fiches de salaires (en cas de salaires variables)
- Toutes gratifications, bonus, 13^{ème} salaire, etc. à mentionner impérativement
- Certificat de salaire brut annuel (année précédente)

Pour les indépendants :

- Bilan et compte d'exploitation de l'année précédente (daté et signé)
- Bilan provisoire approuvé par une fiduciaire (en cas de société récente)

Pour les propriétaires :

- Justificatifs des produits émanant de biens immobiliers

Pour les personnes bénéficiant d'autres revenus :

- 3 derniers décomptes de la caisse d'assurance chômage
- Dernier reçu des rentes AVS / AI / SUVA / 2^{ème} pilier (année en cours)
- Décision complète de l'Hospice général
- Dernière décision (recto/verso) des prestations SPC
- Justificatifs de rentes de veuf(s) et/ou d'orphelin(s)

Pour les étudiants :

- Carte d'étudiant ou confirmation d'inscription
- Bourse d'études (année en cours)
- Contrat d'apprentissage (année en cours)
- Justificatif des aides parentales ou de tiers

Situation personnelle particulière éventuelle :

- Jugement de divorce ou autre jugement ou convention sous seing privé indiquant le montant de la pension alimentaire à recevoir ou à verser, le nom du détenteur de l'autorité, le pourcentage de la garde, le domicile légal des enfants, le nom du bénéficiaire du logement familial
- Certificat de grossesse mentionnant le terme prévu

Ces documents sont à transmettre à l'Agence immobilière Edouard Brun & Cie S.A. :

Soit par e-mail : inscription@regiebrun.ch

Soit par courrier : Rue Sillem 6 – case postale 6075 – 1211 Genève 6

Soit à notre réception :
 Rue Sillem 6
 1207 Genève (Eaux-Vives)
 Réception au rez-de-chaussée
Ouvert du lundi au vendredi
De 9h00 à 12h00 - de 13h30 à 16h30

En cas de question : Notre réception téléphonique est à votre disposition au 022 718 19 19

Frais de conclusion de bail	Un montant de CHF 200.00 TTC vous sera facturé en cas de conclusion du bail pour le traitement du dossier de candidature et la fourniture des plaquettes.
-----------------------------	--

Frais à charge du candidat locataire en cas de désistement	Si l'objet vous est attribué et que vous vous désistez, un montant de CHF 200.00 TTC vous sera réclamé en couverture des frais d'établissement de bail, de renseignements financiers et de nos autres activités dans la gestion de votre candidature. En outre, si votre désistement est tardif, un demi-mois de loyer pourra vous être réclamé en couverture du préjudice subi par le bailleur.
--	--

Traitement de vos données personnelles	En signant ce formulaire d'inscription, vous reconnaissez avoir librement et volontairement consenti à nous transmettre certaines de vos données personnelles nécessaires au traitement de votre dossier. Vos données seront traitées uniquement dans ce but et en stricte conformité avec la législation applicable. Pour de plus amples informations, nous vous recommandons de prendre connaissance de notre politique de confidentialité disponible sur notre site internet. Dans le cadre de la bonne exécution de cette demande de location, vous autorisez, par votre signature, la régie à collecter des informations vous concernant auprès de tiers (administration, ancien bailleur, employeur) et à transmettre vos données au propriétaire de ce bien.
--	--

Cette demande d'inscription ne présente en aucune façon un document contractuel. La régie se réserve le droit d'écarter toute candidature sans avoir à en fournir le motif. Pour des raisons de confidentialité, le dossier des candidats non retenus, y compris ses annexes, sera détruit.

Certifié conforme, le Signature du locataire principal :

Certifié conforme, le Signature du co/locataire ou garant :

Emplacement réservé à la régie

Dossier reçu le : Visa :



DEMANDE DE LOGEMENT

CONTINGENT DU PROPRIETAIRE (80%)

RUBRIQUES A COMPLETER EXCLUSIVEMENT PAR LA REGIE OU LE PROPRIETAIRE

Nom de la régie/propriétaire :

.....

Nom de la personne de contact :

.....

N° téléphone direct :N° de Fax :

Type de logement proposé : ☐ HBM / ☐ HLM / ☐ HM
/ ☐ LUP

N° fédéral du logement (EWID) : Etage :

Nombre de pièces :

Locataire précédent :

.....

Adresse :

.....

Loyer annuel (sans charges) :F Date d'entrée dans le logement :

.....

Coopérative d'habitation : ☐ oui ☐ non Montant des parts sociales :
.....F

DEMANDE DE LOGEMENT

CONTINGENT DU PROPRIETAIRE (80%)

PERSONNES MAJEURES ET MINEURES APPELEES A OCCUPER LE LOGEMENT

Dans le cas de parents séparés ou divorcés, seul celui qui est au bénéfice d'une décision judiciaire ou d'une convention sous seing privé lui accordant la garde et la domiciliation des enfants peut les inscrire dans cette rubrique. Pour les enfants à naître, merci de joindre une attestation médicale précisant le terme prévu.

Futur occupant n° 1 - Signataire du bail ☐ oui ☐ non Date d'arrivée à Genève

Nom : Prénom(s) :

Date de naissance : Etat civil : N° AVS13 :

Adresse actuelle :

Nationalité : Type de permis : Téléphone :

Adresse électronique :

Futur occupant n° 2 - Signataire du bail ☐ oui ☐ non Date d'arrivée à Genève

Nom : Prénom(s) :

Date de naissance : Etat civil : N° AVS13 :

Adresse actuelle :

Nationalité : Type de permis : Téléphone :

Futur occupant n° 3 - Signataire du bail ☐ oui ☐ non Date d'arrivée à Genève

Nom : Prénom(s) :

Date de naissance : Etat civil : N° AVS13 :

Adresse actuelle :

Nationalité : Type de permis : Téléphone :

Futur occupant n° 4 - Signataire du bail ☐ oui ☐ non Date d'arrivée à Genève

Nom : Prénom(s) :

Date de naissance : Etat civil : N° AVS13 :

Adresse actuelle :

Nationalité : Type de permis : Téléphone :

Futur occupant n° 5 - Signataire du bail ☐ oui ☐ non Date d'arrivée à Genève

Nom : Prénom(s) :

Date de naissance : Etat civil : N° AVS13 :

Adresse actuelle :

Nationalité : Type de permis : Téléphone :

DECLARATION DE REVENU POUR CHACUNE DES PERSONNES MAJEURES

Veuillez indiquer, **pour chacune des personnes majeures** appelées à occuper le logement proposé les sources de revenu respectives en cochant la case correspondante.

TYPES DE REVENU		PERSONNES OCCUPANT LE LOGEMENT				
		N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5
1)	Activité salariale	☐	☐	☐	☐	☐
	• Nombre d'employeurs					
	• 13 ^{ème} salaire / bonus / prime / etc. Montant global	☐	☐	☐	☐	☐
						
	• Taux d'activité global (en %)					
2)	Activité indépendante	☐	☐	☐	☐	☐
3)	Chômage	☐	☐	☐	☐	☐
	• Gain intermédiaire	☐	☐	☐	☐	☐
4)	Perte de gain (indemnités journalières)	☐	☐	☐	☐	☐
5)	Rentes					
	• Rente AVS	☐	☐	☐	☐	☐
	• Rente AI	☐	☐	☐	☐	☐
	• Rente 2 ^{ème} pilier	☐	☐	☐	☐	☐
	• Rente de veuf-ve et/ou d'orphelin	☐	☐	☐	☐	☐
	• Rente d'impotent	☐	☐	☐	☐	☐
	• Autres rentes	☐	☐	☐	☐	☐
6)	Apprentissage	☐	☐	☐	☐	☐
7)	Allocations familiales	☐	☐	☐	☐	☐
8)	Aide financière parentale ou de tiers	☐	☐	☐	☐	☐
9)	Pension alimentaire totalement perçue	☐	☐	☐	☐	☐
	Pension partiellement ou pas perçue	☐	☐	☐	☐	☐
10)	Subside d'assurance-maladie	☐	☐	☐	☐	☐
11)	Avance SCARPA	☐	☐	☐	☐	☐
12)	Bourse d'études	☐	☐	☐	☐	☐
13)	Prestations complémentaires SPC					
	• AVS / AI	☐	☐	☐	☐	☐
	• PC Famille ou assistance	☐	☐	☐	☐	☐
14)	Hospice général	☐	☐	☐	☐	☐
15)	Etudiant sans revenu	☐	☐	☐	☐	☐
16)	Revenus mobiliers (comptes, titres, etc.)	☐	☐	☐	☐	☐
	• Nombre de comptes bancaires/postaux					
17)	Revenus immobiliers (loyer, etc.)	☐	☐	☐	☐	☐
	• Nombre de biens immobiliers					
18)	Autre(s) source(s) de revenu	☐	☐	☐	☐	☐

LOGEMENTS HM EXCLUSIVEMENT- REFERENCES BANCAIRES OU POSTALES

Nom : Prénom(s) :

Nom de la banque :

IBAN N°

Attention : Remettre impérativement la copie de la carte bancaire ou postale.

Afin d'éviter tout problème dans le versement de l'éventuelle subvention personnalisée, il est impératif que les nom et prénom mentionnés sur votre carte bancaire ou postale soient identiques à ceux déclarés auprès de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM).

PROCEDURE

Le logement visé par la présente demande est un objet pour lequel le choix du locataire appartient au propriétaire de l'immeuble. Toutefois, la conclusion du bail est soumise impérativement à l'approbation préalable de l'Etat de Genève, soit pour lui l'Office cantonal du logement et de la planification foncière (OCLPF), en charge de l'application de la loi générale sur le logement et la protection des locataires, du 4 décembre 1977, régissant les immeubles sous régime HBM, HLM ou HM. Il appartient ainsi au propriétaire des lieux, respectivement son mandataire, de remettre le dossier retenu au service compétent pour examen. L'analyse de l'OCLPF porte sur les conditions liées tant à la durée de séjour à Genève qu'aux taux d'effort, taux d'occupation, montant de fortune imposable maximum et à l'assujettissement à l'impôt sur le revenu à Genève. Il en va de même de toute modification ultérieure du bail.

AUTORISATIONS

Toutes les personnes majeures signataires de la présente demande autorisent l'administration fiscale à communiquer en tout temps à l'OCLPF les éléments de revenu et de fortune tels qu'ils ressortent de leur dossier fiscal respectif.

En outre, elles autorisent également l'OCLPF à requérir auprès de toute institution et autorité délivrant des prestations sociales les renseignements utiles à l'établissement des éléments liés à la détermination des revenus et fortune ainsi que des taux d'effort et d'occupation nécessaires à la mise en œuvre de la loi générale sur le logement et la protection des locataires, du 4 décembre 1977 et de son règlement d'exécution, du 24 août 1992.

De même, elles autorisent l'OCLPF à requérir auprès de leur bailleur actuel et celui à venir les renseignements utiles à l'établissement des éléments nécessaires à l'octroi et au contrôle des conditions d'occupation du logement sollicité par la présente.

ENGAGEMENTS

Par leur signature, toutes les personnes majeures certifient que la présente demande est sincère, complète et conforme à la vérité. Par ailleurs, elles s'engagent à ne pas exercer d'activité professionnelle dans le logement visé sous page 1, ni être titulaires d'un autre bail pour un logement situé dans le canton de Genève autre que leur domicile tel qu'annoncé ce jour à l'Office cantonal de la population et des migrations. Enfin, elles ne manqueront pas d'aviser, spontanément et sans délai, l'OCLPF de toutes modifications de revenu ainsi que tout changement dans la composition du groupe de personnes appelées à occuper le logement. Il en va de même en cours de bail.

SIGNATURE DE L'ENSEMBLE DES PERSONNES MAJEURES

Personne n° 1 : Nom et Prénom(s) : Signature :

Personne n° 2 : Nom et Prénom(s) : Signature :

Personne n° 3 : Nom et Prénom(s) : Signature :

Personne n° 4 : Nom et Prénom(s) : Signature :

Personne n° 5 : Nom et Prénom(s) : Signature :

Genève, le :

ANNEXE - DOCUMENTS A REMETTRE IMPERATIVEMENT

Afin de nous permettre de déterminer la situation personnelle et financière de chacune des personnes mentionnées dans votre demande, veuillez nous transmettre une photocopie des documents portant sur les objets suivants :

1. IDENTITE DES PERSONNES APPELEES A OCCUPER LE LOGEMENT :

- Pièce d'identité, permis de séjour (recto-verso), permis d'établissement ou attestation de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) mentionnant la date d'arrivée à Genève ou de l'attestation de regroupement familial
- Eventuelle attestation de grossesse mentionnant le terme prévu
- Eventuel jugement ou, à défaut, copie de la convention signée par les deux parties, fixant le domicile légal de(s) enfant(s) et le taux de garde

2. REVENUS ACTUELS (selon les cases cochées en page 3) :

• <u>Activité salariale</u>	:	• Trois dernières fiches de salaire au minimum, éventuellement celles mentionnant les gratifications, bonus ou 13e salaire • Certificat(s) de salaire annuel de l'année précédente ou, à défaut, contrat(s) de travail • Copie des éventuelles attestations de cessation d'activité (pour l'année précédente ou celle en cours)
• <u>Activité indépendante</u>	:	• Dernier bilan et compte d'exploitation datés et signés
• <u>Chômage</u>	:	• Trois derniers décomptes de chômage ou attestation mentionnant le montant de l'indemnité journalière
• <u>Perte de gain (indemnités journalières)</u>	:	• Dernière décision rendue avec mention du montant
• <u>Rentes</u>	:	• Dernière décision rendue avec mention du montant Dernier relevé bancaire ou postal attestant du montant versé
• <u>Apprentissage</u>	:	• Contrat d'apprentissage et les trois dernières fiches de salaire
• <u>Allocations familiales</u>	:	• Dernière décision rendue avec mention du montant
• <u>Aide(s) financière(s) de tiers</u>	:	• Attestation signée par le tiers avec le montant de l'aide
• <u>Pension alimentaire</u>	:	• Acte judiciaire accordant la pension alimentaire ou, à défaut, copie de la convention signée par les deux parties • Justificatif du dernier paiement
• <u>Subside d'assurance-maladie</u>	:	• Attestation(s) de subside
• <u>Avance SCARPA</u>	:	• Dernière décision complète
• <u>Bourse d'études</u>	:	• Dernière décision complète
• <u>Prestations complémentaires SPC</u>	:	• Dernière décision complète
• <u>Hospice général</u>	:	• Trois derniers décomptes de virement
• <u>Etudiant sans revenu</u>	:	• Attestation d'études
• <u>Revenus de capitaux mobiliers</u>	:	• Relevé(s) au 31 décembre de l'année précédente
• <u>Revenus de capitaux immobiliers</u>	:	• Relevé(s) au 31 décembre de l'année précédente
• <u>Autre(s) source(s) revenu</u>	:	• Tout justificatif y relatif avec mention du montant

3. DEDUCTIONS LIEES AUX REVENUS :

- **Pension alimentaire versée pour l'année en cours**

Acte judiciaire accordant la pension alimentaire ou, à défaut, copie de la convention signée par les deux parties, dûment notifiées par une autorité tutélaire et/ou judiciaire et justificatif du dernier versement

- **Frais médicaux et frais liés à un handicap de l'année précédente**

Pour les personnes imposées en barème ordinaire

- Avis de taxation des impôts cantonaux et communaux de l'année précédente
- A défaut, tous justificatifs établis par la société d'assurance concernée attestant des frais médicaux et/ou liés à un handicap à la charge de l'une des personnes appelée à occuper le logement

Pour les personnes imposées à la source

- Tous justificatifs établis par la société d'assurance concernée attestant des frais médicaux à la charge de l'une des personnes appelée à occuper le logement

Remarque : Prise en compte de la part des frais médicaux excédant le 5% du revenu net de la personne concernée.

- **Frais de garde de l'année en cours**

Les contribuables mariés ou liés par un partenariat enregistré vivant en ménage commun qui :

- exercent tous les deux une activité lucrative ou
- se trouvent dans une incapacité durable de travailler ou sont en formation

peuvent déduire pour chaque enfant jusqu'au mois du 14^{ème} anniversaire, les frais de garde effectifs et justifiés **jusqu'à concurrence de 4'031 F** par année.

La même déduction est octroyée aux contribuables célibataires, veufs, divorcés, séparés de corps ou de fait lorsqu'ils tiennent ménage avec leurs enfants mineurs dont ils ont la garde.

Les factures doivent être jointes. Si l'enfant est gardé par une tierce personne que vous rémunérez, les justificatifs des paiements doivent mentionner les nom, prénom et adresse complète de cette personne.

4. FORTUNE ET ASSUJETISSEMENT A L'IMPOT SUR LE REVENU A GENEVE :

- Pour les personnes imposées en barème ordinaire

- Avis de taxation des impôts cantonaux et communaux de l'année précédente
- A défaut, tous justificatifs relatifs à la fortune (fortune mobilière et immobilière) et à l'état des dettes (chirographaires et hypothécaires) en Suisse et, cas échéant, à l'étranger au 31 décembre de l'année précédente

- Pour les personnes imposées à la source

- Attestation-quittance d'impôt à la source et tous justificatifs relatifs à la fortune (fortune mobilière et immobilière) et à l'état des dettes (chirographaires et hypothécaires) en Suisse et, cas échéant, à l'étranger au 31 décembre de l'année précédente

5. SOLVABILITE

- Attestation délivrée par les offices des poursuites et faillites depuis moins de 3 mois pour chacun des futurs titulaires du bail